



## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

## APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

## ACTE D'ENGAGEMENT

## AVENANT

N°14

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

TITULAIRE du MARCHE

**SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE**

**4 avenue Jean Jaurès**

**69551 FEYZIN**

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

AVRIL 2026

## Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

197, Grande Rue

74 930 – REIGNIER-ESERY

Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : [secretariatmairie@reignier-esery.com](mailto:secretariatmairie@reignier-esery.com)

Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

## Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE

4 avenue Jean Jaurès

69551 FEYZIN

## Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

## Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	563 000 €HT
TVA (20%) :	112 600 €
Montant TTC :	675 600 € TTC

Montant du marché :	563 000 €HT	Initial
	563 000 €HT	Après avenant n°1
	570 329,48 € HT	Après avenant n°2
	693 111,67 €HT	Après avenant n°3
	727 593,70 € HT	Après avenant n°4
	895 100,99 € HT	Après avenant n°5
	897 659,63 € HT	Après avenant n°6
	997 659,53 € HT	Après avenant n°7
	1 004 290,01 € HT	Après avenant n°8
	1 031 034,07 € HT	Après avenant n°9
	1 050 371,44 € HT	Après avenant n°10
	1 052 472,70 € HT	Après avenant n°11
	1 014 562,82 € HT	Après avenant n°12
	1 057 137,97 € HT	Après avenant n°13

## Article 5 – Objet de l'avenant n°14

L'avenant n°14 a pour objet la prise en compte de prestations supplémentaires pour améliorer la sécurité incendie :

- Asservissement SSI - Contrôle d'accès : il s'agit d'adapter le dispositif de contrôle d'accès. Ainsi, l'ensemble du système devra être déverrouillé automatiquement en cas de déclenchement de l'alarme incendie. Un asservissement de toutes les portes contrôlées est donc requis.
- Détection incendie – Mezzanine : les locaux situés en mezzanine sont équipés de détection incendie (6 têtes de DI – FTM 09). Le plafond de la mezzanine est composé de 16 sheds : après vérification par le coordonnateur SSI, il s'avère nécessaire d'équiper l'ensemble des parties hautes des sheds de cette zone. Soit 10 détecteurs supplémentaires.

Le montant proposé par le titulaire est une plus-value de 14 125,21€ HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

## Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°14

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	14 125,21	2 825,04	16 950,25
Moins-values			

Montant de l'avenant n°14	14 125,21	2 825,04	16 950,25
Evolution du montant du marché	<b>+2,51%</b>		
Variation cumulée du marché	<b>+ 90,28 %</b>		

## Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°14

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°13	1 057 137, 97	211 427, 59	1 268 565,56
Montant de l'avenant n°14	14 125,21	2 825, 04	16 950, 25
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>1 071 263, 18</b>	<b>214 252,64</b>	<b>1 285 515, 82</b>

## Article 8 – Base légale de l'avenant n°14

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-1, R. 2194-2, R2194-3 et R.2194-5

## Article 9 – Modification du délai d'exécution

Le calendrier d'exécution notifié par ordre de service n°36 tient compte de l'ensemble des modifications antérieures au marché (avenants 1 à 6).

Le présent avenant a une incidence de 21 jours sur le délai d'exécution du lot 10.

## Article 10 – Annexes à l'avenant n°14

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM10-14 de la maîtrise d'œuvre et les pièces annexées à la FTM ci-jointe

## Article 11 – Signature du titulaire du marché

A .....

le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du .....

Notifié à l'entreprise titulaire le .....

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le



ID : 074-217402205-20260428-2026DELIB080-DE